

Mairie de SAINT-AMOUR- BELLEVUE
Le Bourg

71570 SAINT-AMOUR-BELLEVUE

Le Conseil Municipal se réunira le mercredi 30 mars 2016 à 19h30 salle du Conseil Municipal.

ORDRE DU JOUR

1. Convention accueil de loisir La Chapelle de Guinchay (Délibération)
2. Astreintes du personnel communal (Délibération)
3. Modification tableau des effectifs (Délibération) Résultats CAP
4. Schéma directeur assainissement avec la commune de Chânes
5. Travaux en cours et réalisés sur la commune
6. Organisation du 2ème tour des élections
7. Organisation du 8 mai

8. Questions diverses

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 03 Mai 2017**

L'an deux mille dix-sept, le trois mai à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame CASBOLT, Maire.

Convocation du 25 avril 2017 (Présent Excusé)

<input type="checkbox"/> Mr SPAY Romain	<input checked="" type="checkbox"/> Mme DESSEIGNE Sophie	<input checked="" type="checkbox"/> Mr DURAND Pascal
<input checked="" type="checkbox"/> Mr COGNARD Denis	<input checked="" type="checkbox"/> Mme DASSONVILLE Denise	<input type="checkbox"/> Mme DUCOTE Corinne
<input checked="" type="checkbox"/> Mme CANARD Catherine	<input checked="" type="checkbox"/> Mr WILSON Douglas	<input checked="" type="checkbox"/> Mr SPAY Pierre-Yves
<input type="checkbox"/> Mr DUFOUR Sébastien	<input type="checkbox"/> Mme HAMET Rachel	<input checked="" type="checkbox"/> Mme WILSON Marie-Claude
<input checked="" type="checkbox"/> Mr MIDEY Jean-Yves	<input checked="" type="checkbox"/> Mme CASBOLT Josiane	

Secrétaire de séance : Mme WILSON Marie-Claude est élue secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 05 Avril 2017 : le procès-verbal de la réunion du 05 avril 2017 est adopté à l'unanimité, sans observation majeure.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de modifier l'ordre du jour comme suit :

Ajout d'un point supplémentaire : point 8 -Raccordement électrique pour Permis de construire PC 071 385 15 S 0005 – Mr LANGRAND - Le Conseil Municipal approuve la modification de l'ordre du jour.

1. Convention accueil de loisir La Chapelle de Guinchay (Délibération)

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal le principe d'une convention signée entre la commune de La Chapelle-de-Guinchay et les communes dont les enfants fréquentent le centre de loisirs local. La dépense en 2016 s'élevait à 400 euros.

⇒ **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré (10 pour, 0 contre, 0 abstention)**

Accepte de participer pour l'année 2017 à hauteur de 5,50 € par jour et par enfant,

Autorise le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

♦ **DM 2017/025**

2. Astreintes du personnel communal (Délibération)

Une délibération a déjà été prise en 2011, il n'est pas nécessaire d'en reprendre une.

3. Résultats CAP (Commissions Administratives Paritaires)

Les Commissions Administratives Paritaires (C.A.P.) placées auprès du Centre de Gestion se sont réunies le 28 mars 2017 pour examiner les avancements de grade de l'année 2017.

Deux arrêtés de Madame le Maire valideront ces avancements

4. Schéma directeur assainissement avec la commune de Chânes

La commission s'est réunie le mardi 25 avril 2017 pour lecture de la « convention du schéma directeur d'assainissement avec la commune de Chânes ». Le service du contrôle de légalité de la préfecture a demandé une modification sur la délibération prise par la commune de Chânes. (à suivre) La commune de Saint-Amour-Bellevue modifiera la sienne en conséquence. Des réunions d'assainissement seront proposées pour la suite du dossier.

5. Travaux en cours et réalisés sur la commune

Courant du mois d'avril et début mai, différents travaux ont été effectués sur la commune :

- Evacuation des eaux pluviales avec création d'une canalisation pour récupération des eaux de toits « place du Plâtre Durand » (devant M. et Mme Hamet), direction « place des marcs » devant M. et Mme Chantin et le 14 février » direction route de Saint Amour. Travaux réalisés par le SIVOM. Le chantier sera terminé fin juin avec pose de bitume à chaud, lors des travaux de voirie du SIVOM.

- Les services du département ont réalisé la réfection d'une partie de la chaussée de la D186 suite à la demande de Mme le Maire et ont procédé à l'enfouissement des tuyaux d'évacuation des eaux pluviales, sur la route de Saint-Amour-Bellevue, en direction de la Chapelle de Guinchay.

- Un devis est en cours d'acceptation pour finalisation du rond-point en face de Monsieur Durand d'une valeur de 1700 €.

- Remplacement du grillage et accessoires du terrain de tennis suite à des dégradations, sachant que ces travaux sont pris en charge par l'assurance. Les filets de l'agorospace ont également été remplacés. Une signalisation de surveillance a été mise en place – Culture Loisir et Sport prendra à sa charge les panneaux d'information sur le terrain de tennis.

- Création d'une rampe à l'agence postale pour l'accessibilité PMR – Franck effectuera un marquage au sol devant la poste pour indiquer la place handicapée. Les deux places seront dorénavant limitées à 30 minutes, pendant les heures d'ouverture de la poste.

Une demande d'autorisation a été envoyée par courrier à M. et Mme Extier pour permettre l'élagage du massif, afin d'effectuer l'accès handicapés à la rampe d'accessibilité.

- Changement des volets de la maison en location n°1 à côté de la mairie. Il sera demandé à Franck de repeindre la porte et les volets côté rue.

- Réalisation du banc sur le nouveau bac à sable de l'école primaire

- Les travaux de réfection du bitume sur la route de Saint-Amour, direction du Bourgneuf vers la « place du plâtre », ne seront réalisés qu'une fois les canalisations d'eau changées par SUEZ en 2018. Un projet de piste cyclable est à étudier avec la commune de Chânes, dans le but de limiter la vitesse.

6. Organisation du 2ème tour des élections

- dimanche 07 MAI 2017

Suite à directive de la préfecture il est recommandée la présence minimum de trois personnes, dont deux à la table de contrôle et une personne pour la sécurité et la gestion du flux

8h à 10h30	Sophie Desseigne	Corinne Ducoté	Pascal Durand
10h30 à 13h	Rachel Hamet	Romain Spay	Denis Cognard
13h à 15h30	Denise Dassonville	Marie-Claude Wilson	Pierre-Yves Spay
15h30 à 19h	Catherine Canard	Douglas Wilson	Josiane Casbolt
Dépouillement	Josiane Casbolt – Pierre-Yves Spay - Sophie Desseigne - Rachel Hamet - Catherine Canard - Denise Dassonville - Denis Cognard - Marie-Claude Wilson - Douglas Wilson		

Faire une zone de confidentialité.

7. Organisation du 8 mai

La cérémonie commémorative du 8 Mai sera célébrée à 11 heures au Monument aux Morts.

Le verre de l'amitié sera offert à l'issue de cette cérémonie.

8. Raccordement électrique pour Permis de construire PC 071 385 15 S 0005 – Mr LANGRAND

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité d'envisager l'extension du réseau électrique de la commune pour la parcelle cadastrée SECTION B N° 956 ZONE NB située au lieudit "Les ravinets" appartenant à Monsieur LANGRAND qui a obtenu en 2015 le permis de construire une habitation référencé PC 071 385 15 S0005.

Madame le Maire expose que par application des dispositions découlant de la loi SRU, sur la base d'un coût global estimé par le SYDESL à 8 200 €ht (60ml BTS en souterrain) le coût résiduel restant à la charge de la commune serait d'environ 5 000 €ht.

La taxe d'aménagement couvre en totalité cette dépense

Où cet exposé, le Conseil Municipal, considérant que les travaux d'extension envisagés entrent dans le cadre des travaux financés au titre de l'électrification rurale, et après en avoir délibéré :

- **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré (10 pour, 0 contre, 0 abstention)**
- Demande au SYDESL de réaliser les travaux du raccordement au réseau électrique de la SECTION B N° 956 ZONE NB située au lieudit "Les ravinets" appartenant à Monsieur LANGRAND dans les conditions proposées ;
- Confirme la prise en charge du coût par la commune à hauteur de 5 000 €HT ;

♦ DM 2017/026

9. QUESTIONS DIVERSES

➤ Enquête ressources humaine

L' INSEE réalise en Mai et Juin 2017 une enquête sur les ressources et conditions de vie. La liste des enquêteurs sera affichée et mise en ligne sur le site internet de la commune.

➤ **Jury d'assise tirage au sort le mercredi 17 mai 2017 à 9 h 30.**

Par circulaire du 16 janvier 2017, Monsieur le Préfet de Saône et Loire nous demande de procéder à l'établissement de la liste provisoire pour le tirage au sort du Jury d'assises 2017.

Le tirage au sort aura lieu le **mercredi 17 mai 2017 à 9h30 en Mairie de la Chapelle de Guinchay.**

Pierre-Yves SPAY se porte volontaire pour apporter la liste.

➤ Mme le Maire fait part au Conseil de la réception d'un courrier concernant le refus de paiement au raccordement à l'assainissement collectif. Cette mesure avait été délibérée en 2012 par le précédent Conseil. Le propriétaire de ladite maison raccordée s'oppose au règlement du titre émis par la Mairie. Pour rappel, le raccordement a été effectué en 2014.

Madame le Maire a répondu à ce courrier d'opposition en s'appuyant sur la légalité de cette participation.

➤ Invitation Assemblée Générale SSIAD Service de Soins Infirmiers A Domicile le mardi 30 mai 2017 à 19 heures à la salle des fêtes de Saint Symphorien d'Annelles Josiane Casbolt avec Denise Dassonville seront présentes

➤ Invitation Assemblée Générale ADMR le Mercredi 31 mai 2017 à 15 heures à la salle des fêtes de Pruzilly Denise Dassonville sera présente.

➤ Le SMEE procède actuellement aux travaux de pose d'horloges dans la commune afin de couper l'éclairage public : de 23 h à 5 h, dans les hameaux : (hors Place du Plâtre et à la Ville) : le Bourg de 1 h à 5 h sauf week-end, comme précédemment délibéré par le Conseil Municipal.

Premier quartier concerné « Les Poulets », « Les Servettes » et « les Thévenins ».

Les modifications de créneaux horaires pourront être modifiées ultérieurement. Une enquête de satisfaction sera réalisée auprès des usagers après une année de test.

➤ **Date du prochain CM : Mercredi 07 juin 19h30**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h

Tour de table :

Monsieur Suard aux Thévenins a mis des échafaudages qui gênent la circulation, Un courrier va lui être adressé.

Prévoir parkings place des marcs, surtout depuis l'ouverture de Joséphine à table.

Il faut matérialiser la place des marcs (panneaux bleu P)

Il n'y a pas assez de place devant la mairie lors des enterrements ou mariages.

Echarpe d'adjoints pour les réceptions (écharpe d'adjoint à disposition)

Confettis à limiter lors de la fête des conscrits (nettoyage à effectuer par eux-mêmes après leur passage).

Traduction du site internet en Anglais réalisée, le cru « Saint Amour » accepte la prise en charge de l'intégration

Avancement de la conception du dépliant touristique de la commune.

